



# VOUS AVEZ DIT JUSTICE ?

**Malheureusement elle n'est pas obligatoire...**

L'hiver vient, nous sentons tous venir l'odeur méphitique de l'autocratie remplir le moindre m<sup>2</sup> du centre de détention de Joux-la-Ville. Lentement, insidieusement, elle s'infiltré dans chaque recoin de l'établissement. Les règles sont piétinées. Nous ne sommes pas d'accord !

Soyez pourtant assurés que **les entorses aux règles ne sont pas sanctionnées uniformément selon votre rang dans l'administration**. Si vous faites partie de la populace bleue, le moindre premier écart, quelques soient vos qualités démontrées pendant votre carrière vous vaudra d'être à minima marqué au fer rouge pendant quelques années. Il est inutile d'avertir la plèbe, celle-ci est trop stupide pour pouvoir comprendre. La roture n'est de toute façon que du bétail servile ne méritant même pas l'individualisation de la peine réservée aux personnes détenues.

Pourtant au fur et à mesure que les petites barrettes se multiplient, qu'elles se couchent et se colorent, les sanctions et réprimandes s'amenuisent. Le parachèvement de ce système atteint son paroxysme **lorsque poussent sur l'uniforme les feuilles de chêne. Quand ces braves gens fautent, ils risquent une promotion !**

De manière plus prosaïque, à Joux-la-Ville, nous sommes inquiets. De nombreux éléments alimentent nos angoisses. **Nous étions pleins d'espoir, à l'annonce de la venue d'une nouvelle direction.**

Nous pensions que notre établissement allait être remis sur des rails, que les projets allaient reprendre. **Quatre mois plus tard, déception... Tous les grands projets partent à vau-l'eau.** Les AICS, projet phare de l'établissement lui ayant permis de rayonner nationalement sont complètement délaissés. Les formations ont été annulées sans être reprogrammées. Le surveillant acteur, aucune avancée notable ni discussion sur le sujet. Les ELSP, toujours pas de discussions organisées, des agents dans le flou, un préfabriqué qui ne passe pas la PEP, une dalle recommencée. Le projet tutorat qui nous aurais permis de renforcer nos effectifs a disparu des écrans radar.

**Tout ce qui semble compter depuis quatre mois, c'est l'intronisation du souverain. Preuve en est que pour cette cérémonie d'installation, personne n'a eu l'idée de faire relever en détention l'un des rares surveillants félicités. Pendant que certain faisait leur propre éloge, il n'y avait aucun intérêt à illustrer les gueux en bleu. Certains n'ont-ils pas d'ailleurs également participé au chantier extérieur et permis sa réussite ?**

Outre le dédain affiché ostensiblement, examinons pourquoi, nous les gueux, estimons que les souverains n'appliquent que les règles qui ne le concernent pas.



# VOUS AVEZ DIT JUSTICE ?

**Malheureusement elle n'est pas obligatoire...  
(suite)**

- Depuis l'arrivée de notre nouvelle direction, les ACT (améliorations des conditions de travail) se sont transformés en DCT (dégradations des conditions de travail). La table servant à l'équipe de nuit à se restaurer a été offerte au tout nouveau prestataire. La cuisine ayant pourtant été financée par les ACT spéciales s'est donc vu amputée de sa table et de ses chaises pour être remplacée par les déchets de l'ancien prestataire de service. Les fauteuils de la salle de repos ont également été supprimés. Les OS n'ont bien sûr pas été consulté sur cette question. Nous attendons par ailleurs de voir le résultat des ACT votés en septembre 2022...
- L'établissement, la DISP, la DAP s'étaient tous engagés à ne pas transférer de TIS aux quartier femme avant que les travaux de sécurité ne soient terminés. Depuis l'arrivée de notre nouvelle direction c'est un feu artifice, TIS, MOS, RCP. Les travaux ne sont pas terminés mais on sort une MOS de l'isolement à Paris, pour la placer en détention classique à Joux. Ces multiples agressions sur personnel ne sont pas un problème, ce sont les geuses qui en feront les frais.
- Les MOS, les TIS, les RCP se multiplient tandis que les renforts et personnels fondent comme neige au soleil. Pas de renfort central, pas de renfort B3, pas de renfort quartier femme, un PEP 2 si on peut, des nuits à 10. Le mode dégradé, non réglementaire, le souverain n'en a que faire, les accords votés dans les précédents CTS n'ont pas plus de valeur à ses yeux. Sa seigneurie avec ses 4 mois d'ancienneté connaît mieux l'établissement que les OS présentes depuis plus de 30 ans. Mais son égocentrisme l'empêche de constater que les AT et les CMO augmentent. Il n'a pas davantage vu que l'établissement n'attire plus.
- Le principe d'équité de traitement dans la fonction publique veut que lorsqu'un poste est vacant, un appel à candidature soit réalisé afin d'éviter discrimination, favoritisme etc... A Joux cette règle ne s'applique pas. Le souverain avisé, n'en a que faire. Il dispose et exploite la populace bleue selon son bon vouloir. Les règles, il s'en badigeonne le nombril avec le pinceau de l'indifférence. Lorsque sa seigneurie déclare pompeusement se saisir d'une problématique à bras le corps, les réponses ne viennent toujours pas, 3 mois après.
- Le souverain tout récemment couronné, n'a que faire de l'exercice du droit syndical. Alors que les questions relatives aux rythmes de travail des agents doivent faire l'objet d'un vote en CT, sa seigneurie décrète envers et contre tous, sans même une consultation préalable, que le rythme de travail des officiers serait modifié.

Le SLP FO Justice Joux-la-Ville a bien compris que les règles devaient être appliquées avec rigueur sous peine de sanction sans sommation. Nous avons également noté que la sévérité envers les surveillants était synonyme de laxisme envers la direction.  
**L'hiver s'annonce froid, si rien n'est fait pour réchauffer l'atmosphère, soyez assuré que notre organisation connaît la méthode pour faire monter la température.**

SLP FO Justice Joux-la-Ville

Le : 16 12 2022

